

---

# ETUDE PATRIMONIALE DU TERRITOIRE DU DONON & DU PETIT DONON

Phase 2 – Enjeux de territoire – Novembre 2019

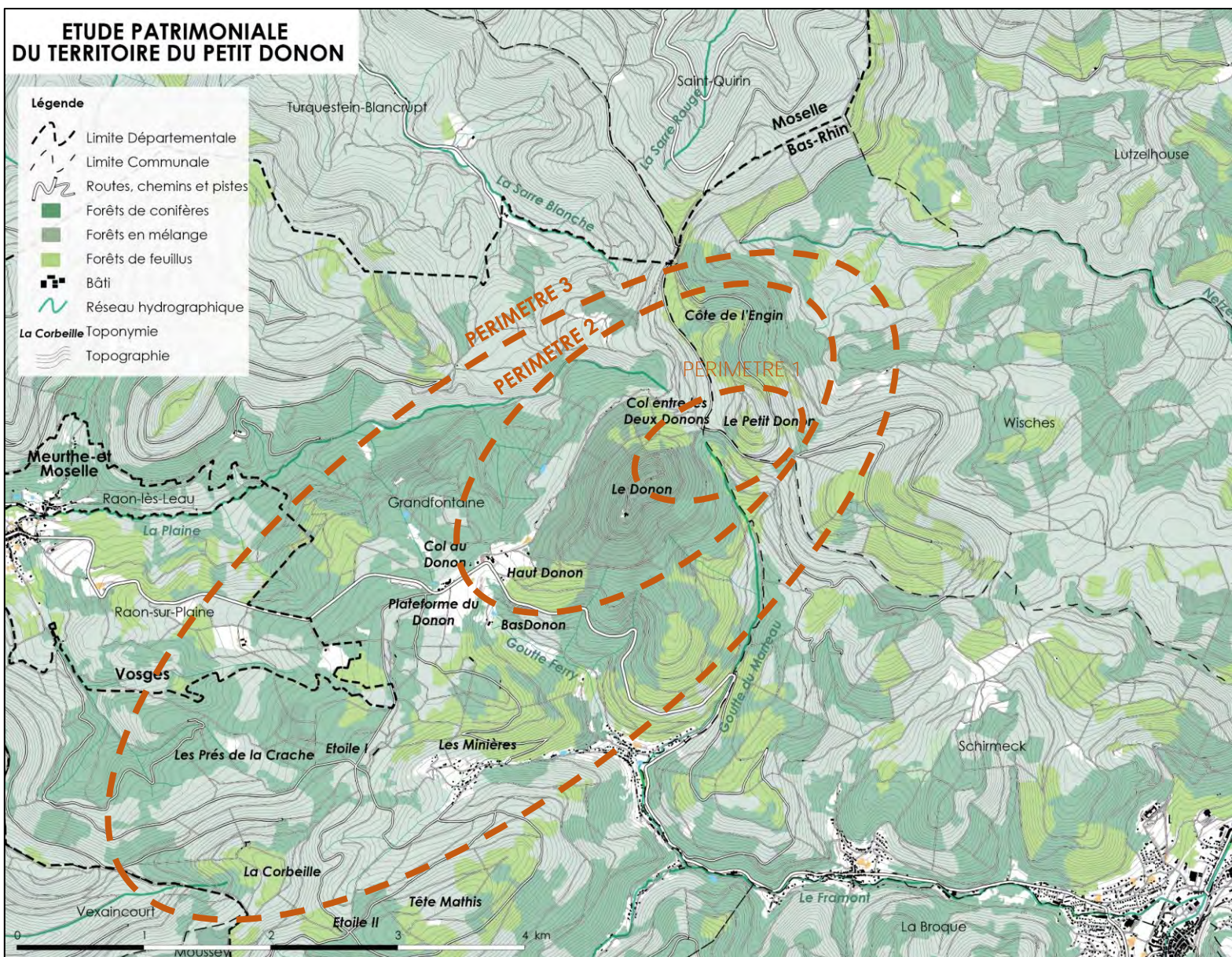




Depuis Fréconrupt, hameau de la commune de La Broque, la silhouette du Petit Donon et du Donon se lit parfaitement  
Source T&P - FAP

# SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>5</b>
<b>I. LES ENJEUX DU TERRITOIRE : UN SITE NON IMMuable SOUMIS A DES DYNAMIQUES TOURISTIQUES ET FORESTIERES .....</b>	<b>7</b>
1. Les enjeux de pression touristique : vers une altération de l'expérience sensible du Petit Donon et de ses qualités paysagères ? .....	9
2. Les enjeux de dynamiques forestières : une régénération naturelle de la forêt faisant évoluer le paysage immédiat du Petit Donon.....	13
3. Les enjeux économiques inhérents au tourisme et à l'exploitation du couvert forestier.....	16
<b>II. LES ENJEUX DU CLASSEMENT : DES PERIMETRES DIFFERENTS DONNANT DES SENS MULTIPLES AU CLASSEMENT.....</b>	<b>18</b>
1. Les enjeux de valorisation du site : entre reconnaissance historique et mise en cohérence territoriale .....	20
2. Les enjeux d'amenuisement du sens des critères historiques et pittoresques....	22
3. Les enjeux liés à la réglementation .....	26
<b>SYNTHESE DES ENJEUX .....</b>	<b>30</b>



Carte 1 : Les trois périmètres pressentis en lien avec les enjeux du territoire  
Source T&P - FAP

## INTRODUCTION



Les différents périmètres pressentis reportés sur la silhouette du massif des Donons

Crédit Photo : Alain HUBER

Le diagnostic de territoire du Petit Donon a démontré les qualités paysagères de son massif de manière aussi bien globale qu'au plus près des stèles. L'ensemble du paysage du Petit Donon mérite le classement au titre des sites pour des raisons historiques et pittoresques. Comme évoqué à la fin du diagnostic de territoire, le critère pittoresque justifiant le classement s'exprime de deux manières : la première justification de cette caractéristique s'évoque par le biais du romantisme, la seconde au travers du sublime.

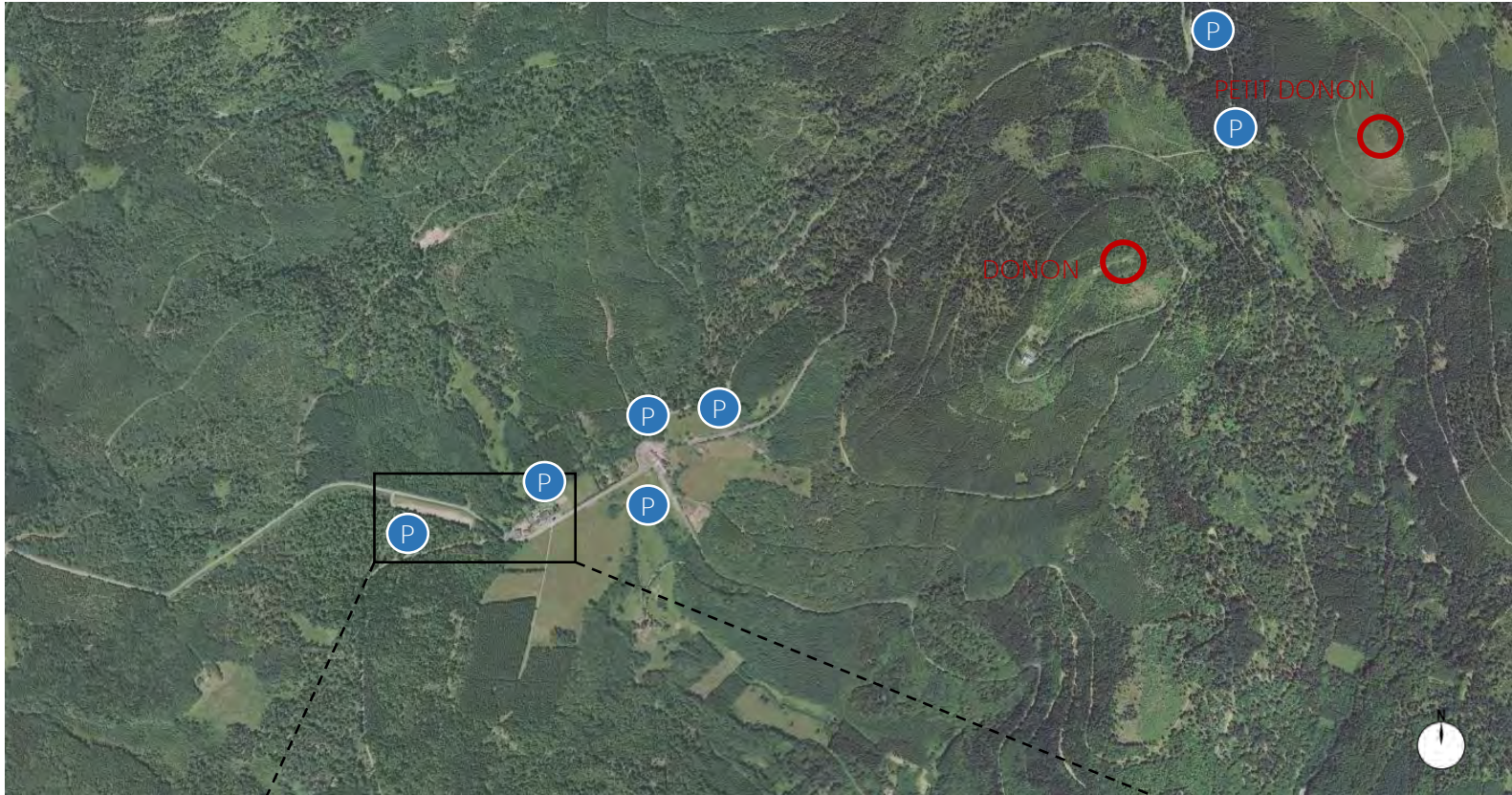
Le site de manière globale, avec le Donon affirme de réelles proximités avec le mouvement artistique du XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècle. La silhouette du massif et sa reconnaissance populaire, le temple du Donon et l'identification du lieu dès le XX<sup>e</sup> siècle comme pittoresque par le Touring Club, le dialogue entre les immenses forêts et le grès omniprésent, sont autant d'éléments qui ancre le visiteur, dans une acceptation de ses sentiments et une réfutation de sa raison lors de la découverte des lieux. Le Petit Donon affirme aussi cette proximité mais avec plus de précision puisqu'il renvoie à la notion de sublime. Lors de son ascension, les sentiments contradictoires éprouvés sont trop puissants pour être mesurés, le visiteur est partagé entre le sordide du lieu, l'humanité du geste et la beauté du paysage. Là où dans le sublime la distance nécessaire à l'expression de ces sentiments contraires est spatiale, au Petit Donon, cette expérience s'exprime grâce à une distance temporelle avec les actes de guerre perpétrés sur le lieu même. C'est en cela que le Petit Donon propose une expérience du paysage et du sensible singulièrement atypique et pittoresque.

Ensuite, c'est le critère historique qui apparaît comme le plus cohérent en vue d'une justification au classement du Petit Donon. Celui-ci puise sa singularité dans l'acte d'humanité de gravure des stèles en 1916 en mémoire des soldats français et allemands morts lors de la bataille du 20 et 21 août 1914. Cependant, le territoire du Petit Donon est suffisamment riche pour permettre une déclinaison spatiale de ce critère sous trois formes : l'histoire de l'acte d'humanité unique transmis par la lecture des stèles dans le paysage chaotique du Petit Donon (Périmètre 1), l'histoire d'un lieu stratégique atypique de la 1<sup>e</sup> Guerre Mondiale témoin d'une bataille sanglante et d'un acte d'humanité unique (Périmètre 2) et enfin, l'histoire de la géographie d'un site prédestiné à la démarcation historique à cause de sa frontière naturelle et témoignant fortement de la Grande Guerre par de nombreux et diversifiés vestiges (Périmètre 3) Cf Carte 1.

Les enjeux présentés dans ce document visent à questionner dans un même temps l'intérêt d'un classement pour le Petit Donon, d'abord au regard des dynamiques naturelles et anthropiques notamment quant au tourisme et aux activités sylvicoles. Il s'agit de déterminer si ces enjeux menacent les qualités du site et/ou conforte l'idée d'un classement des lieux. Ensuite, il s'agit de questionner le sens du classement au regard des différents périmètres envisageables et donc de percevoir les raisons du classement notamment quant à la reconnaissance du lieu.



# I. LES ENJEUX DU TERRITOIRE : UN SITE NON IMMuable SOUMIS A DES DYNAMIQUES TOURISTIQUES ET FORESTIERES



Vue aérienne de la plateforme du Donon, de nombreux aménagements accueillent des touristes Source : [geoportail.gouv.fr](http://geoportail.gouv.fr)



L'aménagement récent de ce grand parking témoigne de la réalité des enjeux en termes d'accueil touristique sur le secteur du massif des Donons  
Source : [geoportail.gouv.fr](http://geoportail.gouv.fr)



# 1. LES ENJEUX DE PRESSION TOURISTIQUE :

## VERS UNE ALTERATION DE L'EXPERIENCE SENSIBLE DU PETIT DONON ET DE SES QUALITES PAYSAGERES ?

Le territoire du Petit Donon fait preuve d'une attractivité touristique croissante. Avec le développement toujours plus fort du tourisme vert, il est envisageable que cette pression touristique puisse se renforcer dans les années à venir. Cette augmentation de la fréquentation suppose d'éventuels enjeux quant à la conservation de l'intégrité du site du Petit Donon à la fois en termes d'aménagements potentiels mais aussi de dégradations.

Le Donon est un bon outil permettant de constater les effets d'une forte fréquentation touristique sur un site local et d'intérêt. Celui-ci a déjà fait émerger un certain nombre de problématiques qui pourraient se reproduire sur le Petit Donon qui commence à peine à être connu pour sa valeur historique.

▼ Exemples des nombreux espaces de stationnement sur le territoire du massif des Donons. Les enjeux de fréquentations touristiques et d'aménagements sont réels  
Source : T&P - FAP



Plateforme du Donon – parking public



Plateforme du Donon – parking public



Plateforme du Donon – parking privé



Col entre les deux Donons – Accès au Petit Donon – parking public



Col du Donon – parking public



Côte de l'Engin parking public

### LA GESTION DE L'ACCUEIL ET LE SUR-AMENAGEMENT DES LIEUX

Le Donon connaît déjà ces problématiques de gestion de l'accueil. L'enjeu principal étant dans ces cas précis de paysages de nature, de ne pas tendre au sur-aménagement des lieux tout en permettant une visite agréable du site. Il s'agit pour le Petit Donon de conserver au mieux dans son état actuel. L'aménagement global du Donon et de son pourtour a visé cette sobriété mais les travaux réalisés révèlent cependant bien la réalité de cet enjeu de pression touristique notamment avec la création de parkings fortement dimensionnés. La gestion attentive des nombreux sentiers de randonnées par le Club Vosgien prouve aussi cette importante fréquentation.

Il existe donc un enjeu de gestion des aménagements touristiques pouvant potentiellement impacter la scénarisation du Petit Donon et ses qualités paysagères.

## LA MAITRISE DES FLUX TOURISTIQUES

La forte fréquentation touristique engendre inévitablement des enjeux quant à la gestion des flux touristiques. Une fois encore, le Donon donne un regard sur les potentielles dégradations du Petit Donon pouvant apparaître au fur et à mesure de sa valorisation et d'une fréquentation peu maîtrisée.

On connaît déjà les effets d'une forte fréquentation pédestre sur les sentiers de randonnée de manière générale. Cependant, la qualité actuelle des sols fait d'un grès dégradé récemment est très sensible aux phénomènes d'érosion. De plus, les fortes pentes du Petit Donon comme du Donon accentuent ce risque et font apparaître inévitablement de réels enjeux de gestion des sentiers et chemins de randonnée. On remarque que même le sentier d'ascension au Donon, alors que celui-ci est largement renforcé par des pavages et autres systèmes d'évacuation des eaux pluviales, est soumis à de fortes problématiques d'érosion.

L'accès actuel au Petit Donon propose un sentier peu large et ancré dans la pente. Vu l'importance de la pente du versant Ouest du Petit Donon où sont présentes les stèles, la présence plus forte de roches en tous sens ainsi que la faible importance de végétation, les risques d'érosion sont majeurs. L'aménagement de larges sentiers, mêlés à une trop forte fréquentation engendrerait inévitablement des phénomènes d'érosion pouvant aller jusqu'à faire dévaler la pente à des stèles trop petites comme c'est déjà aujourd'hui alors que le lieu n'est que très peu fréquenté.



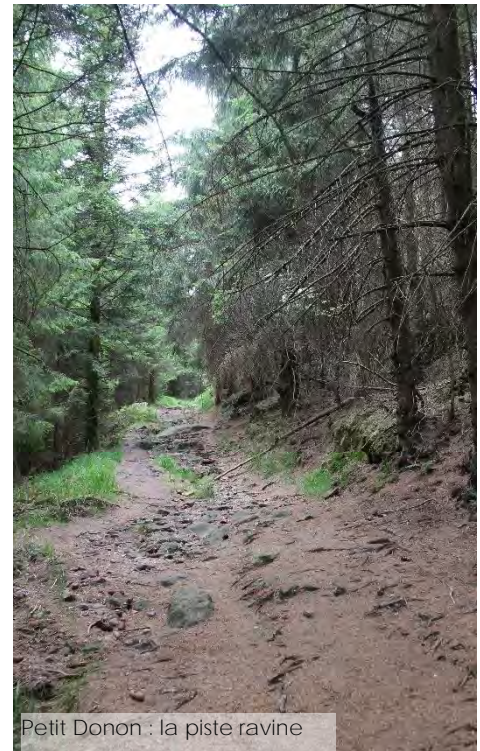
Donon : le chemin ravine



Donon : le chemin ravine



Petit Donon : le sentier ravine



Petit Donon : la piste ravine

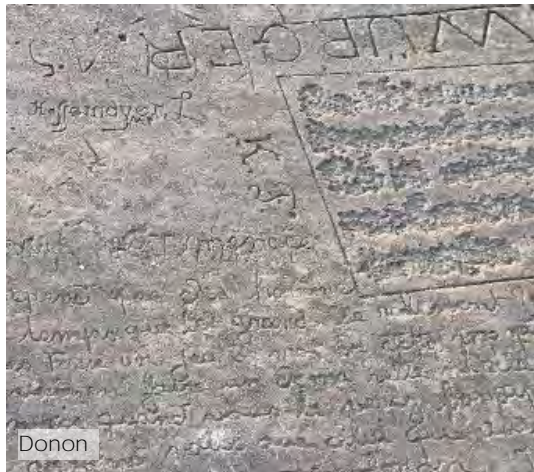


Donon : les ouvrages redirigeant l'eau pluviales sont érodés



Petit Donon : une stèle a dévalé la pente

Les enjeux d'érosion naturelle amplifiés par une forte fréquentation touristique : exemples au Donon et au Petit Donon ►  
Source : T&P - FAP



Donon



Donon

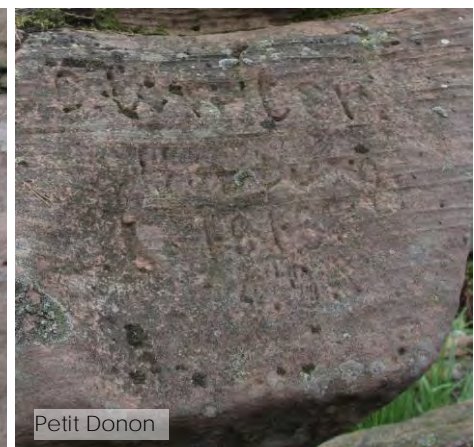


Donon

Un autre enjeu est à considérer au regard de la fréquentation touristique. Sur son homonyme le Donon, de nombreux inscriptions, graffitis ou gravures ont été réalisés au fil du temps par les visiteurs. Le grès des Vosges étant très facile à graver et ne nécessitant que peu d'outils, on peut supposer qu'une plus forte fréquentation du site du Petit Donon pourrait engendrer le même genre de dégradations sur les stèles, malgré la valeur différente du lieu.



Petit Donon



Petit Donon

La fréquentation touristique importante a entraîné une dégradation des roches du Donon, le Petit Donon, encore méconnu présente déjà quelques anciennes et illisibles gravures de visiteur.

Source : T&P - FAP

### LE RESPECT DE L'ECHELLE DU SITE

Enfin, le dernier à considérer est l'**absolue nécessité du respect de l'échelle** du site du Petit Donon. En effet, l'ensemble des acteurs du territoire, aussi bien les élus de Grandfontaine, Schirmeck et Wisches, que l'ONF, le Souvenir Français, l'Office de Tourisme, l'UDAP ou encore les visiteurs s'accordent à dire que le Petit Donon est un lieu de mémoire et que la sobriété de son aménagement joue un rôle essentiel dans le rapport ému que le visiteur entretient à la découverte des stèles avec **l'esprit des lieux**.

L'ensemble des enjeux liés à la pression touristique présent sur le massif des Donons concerne bien le site de manière globale et ce sans considération du périmètre de classement choisi.



Etat projeté non souhaité mais possible du Col d'entre les deux Donons. L'entrée du site devient une aire d'accueil sur développée avant l'ascension du Petit Donon.

Source : T&P - FAP



1950

## Evolution du couvert forestier du massif des Donons

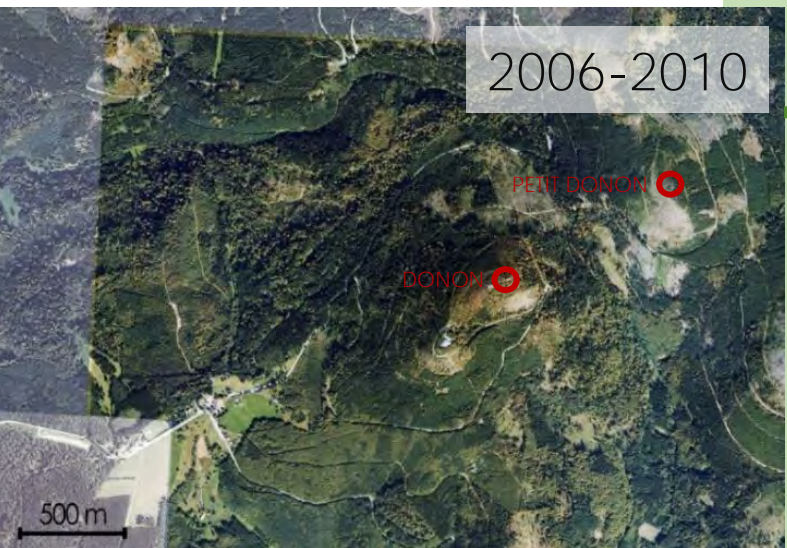
La forêt recouvre l'ensemble du massif des Donons sauf la partie sommitale du Donon qui est d'ores-et-déjà valorisée touristiquement

➔ Tempête de 1999



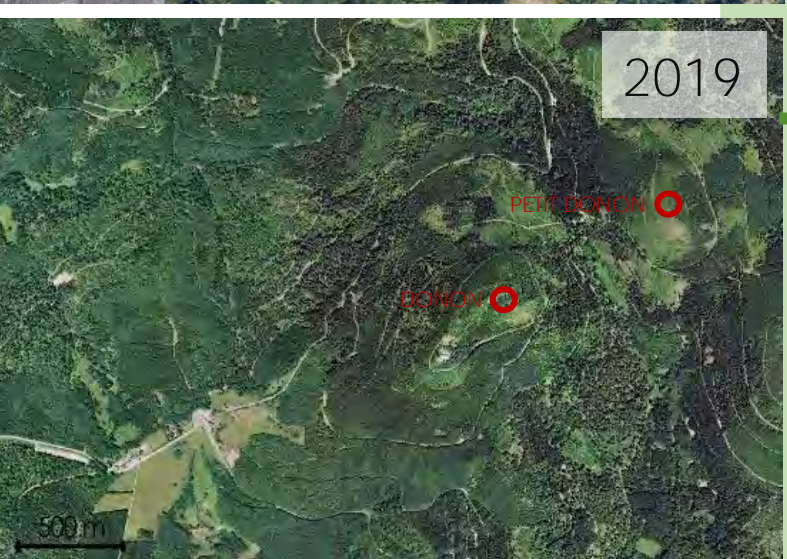
2000-2005

La tempête du 26 décembre 1999 a dévasté un grand nombre de forêts. Le sommet du Donon est découvert comme la partie occidentale du Petit Donon, les stèles sont plus facilement visibles



2006-2010

Sur les pentes les moins raides, la forêt est replantée en sapins ou épicéas, parfois en mélange de feuillus et conifères. La forêt se reconstitue, les pentes les plus raides se régénèrent naturellement petit à petit.



2019

La forêt s'est globalement bien reconstituée, seule la partie sommitale du Donon et du Petit Donon sont découvertes. Le Donon est géré dans un objectif de valorisation touristique, le Petit Donon commence à se doter de ligneux.

## 2. LES ENJEUX DE DYNAMIQUES FORESTIERES : UNE REGENERATION NATURELLE DE LA FORET FAISANT EVOLUER LE PAYSAGE IMMEDIAT DU PETIT DONON

La tempête de 1999 a largement aidé à la redécouverte du site des stèles du Petit Donon. Mais au-delà du fait qu'elle ait rendu plus visible le lieu en lui-même, elle a largement favorisé sa valorisation notamment par une mise en scène des plus appropriée. En effet, les pentes du Petit Donon étant difficilement voire impossibles à pratiquer avec un véhicule, la majorité si ce n'est la totalité des fûts et troncs des arbres tempêtés à cette époque n'ont pu être récupérés et sont restés sur place. Si les blocs de roches en tous sens étaient d'ores-et-déjà présents sur site, ces branchages et **troncs ont largement amplifié l'aspect** chaotique du lieu.

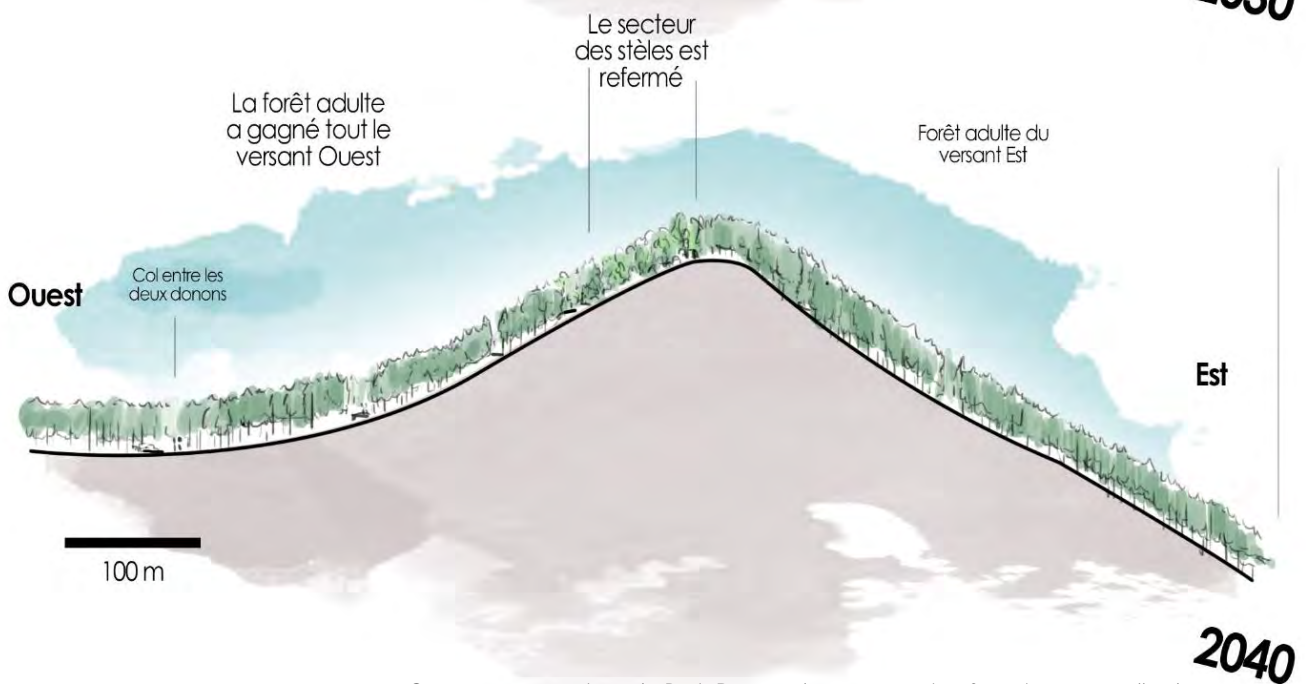
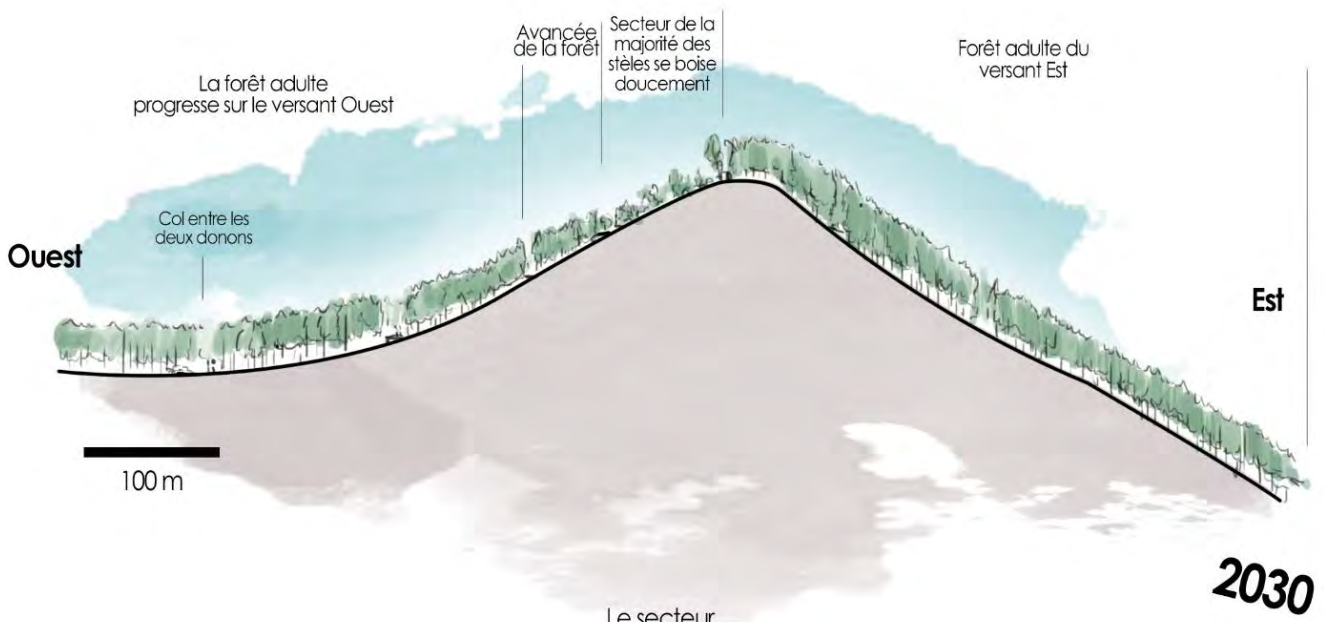
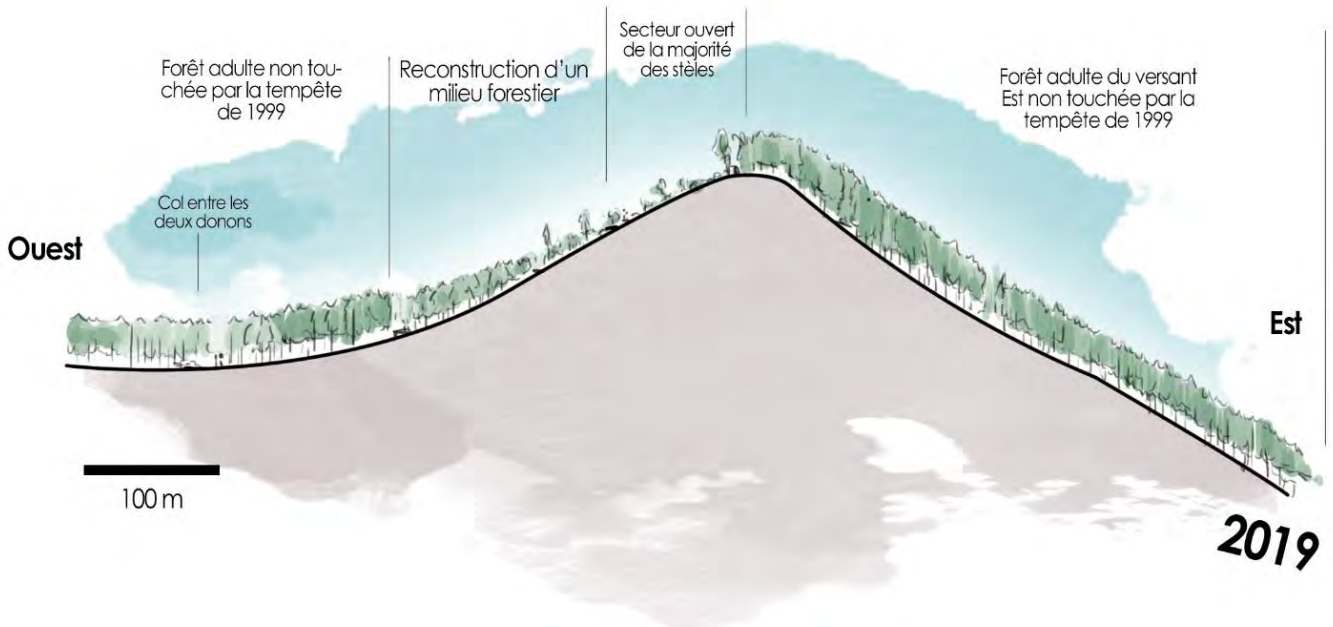
Aujourd'hui, ce site possède une réelle qualité paysagère en adéquation avec le sens et la profondeur du lieu. Entre régénération naturelle difficile d'une forêt torturée par ses conditions pédo-climatiques et grand paysage « uniforme » des Basses Vosges Gréseuses. Au contact des stèles témoignant de l'atrocité de la guerre et de la beauté du geste d'humanité, le visiteur trouve un sens profond à ce lieu.

Or, la dynamique forestière naturelle actuelle promet au Petit Donon de se reboiser petit à petit (Cf. schéma ci-contre et page suivante). Sans vouloir garder le site des stèles tel qu'il est aujourd'hui, il est certain que **le lieu pâtirait d'une fermeture** de son paysage proche à cause d'une régénération complète de sa forêt. En effet, la qualité pittoresque du lieu réside bel-et-bien dans le dialogue existant entre les stèles, leur environnement proche et le vaste paysage.

La dynamique naturelle forestière commence à s'accélérer. Petit à petit, les arbres grandissent et commencent à recouvrir le sommet du Petit Donon, les vues sont obstruées, les blocs de grès doucement soulevés, les stèles dissimulées...►.

Source : T&P - FAP





Coupes prospectives du Petit Donon : la régénération forestière naturelle du versant Ouest tend à refermer le paysage immédiat des stèles.

Source : T&P - FAP

## 2019 : Etat actuel

Les bouleaux, hêtres, pins colonisent lentement et difficilement le versant Ouest du Petit Donon. Les stèles et le grand paysage sont bien visibles et le **dialogue entre eux est fort**. Les troncs d'arbres de 1999 sont encore présents et pas complètement dégradés, certains arbres cassés par la tempête subsistent difficilement. **L'aspect général du site est chaotique** et rend douloureuse la mémoire de la bataille du 20 et 21 août 1914 sur cette montagne.



## 2030 : Etat projeté

Les arbres grandissent petit à petit. Les plus grands sujets protègent les plus jeunes et rapidement les arbres subissent moins la violence des vents d'hiver qui les gênaient dans leur croissance. D'autres jeunes plants se multiplient et commencent à dissimuler voire disloquer les blocs de roches et les stèles. Les troncs d'arbres tempêtés en 1999 commencent à être complètement dégradés. La vue sur le grand paysage est beaucoup moins perceptible et globale, le grand paysage ne s'aborde que par des fenêtres entre les cimes des pins, hêtres et bouleaux.



## 2040 : Etat projeté

Les arbres sont adultes et nombreux. L'exploitation difficile du secteur empêche l'abattage et la récolte des bois matures et anciens. La forêt masque rapidement la vue et les stèles, comme les troncs et roches se recouvrent de mousses et autres feuilles mortes. Même si l'acidité des feuilles en décomposition sur les stèles ne semblent pas dégrader à proprement parler l'aspect des stèles, celles-ci, sans un entretien global et adapté du site, demeurent peu valorisées et sans rapport avec le grand paysage. Le paysage immédiat des stèles devient un **paysage plus apaisé et calme à l'image des forêts voisines** bien que moins entretenue.



### 3. LES ENJEUX ECONOMIQUES INHERENTS AU TOURISME ET A L'EXPLOITATION DU COUVERT FORESTIER

Si les enjeux vis-à-vis du Petit Donon quant à la pression touristique et à la dynamique forestière concernent l'ensemble des périmètres potentiels, les enjeux économiques qui leur sont liés sont variables selon le périmètre étudié.

#### L'EXPLOITATION ECONOMIQUE DU COUVERT FORESTIER

La forêt demeure un espace de **production important support d'une** économie viable et inscrite dans des temporalités longues. Cette activité sylvicole, même concernée par un classement au titre des sites doit perdurer car au-delà de sa valeur financière et sociale locale, elle joue un rôle prépondérant dans la mise en scène du paysage du Petit Donon. Cependant cette exploitation forestière s'accompagne de pratiques culturelles particulières liées à des crises sanitaires successives. En effet les crises des scolytes qui ravagent les forêts d'épicéas nécessitent fréquemment des coupes rases afin de ralentir la propagation de l'insecte xylophage. Ces coupes bien que souvent violentes dans le paysage sont nécessaires et concernent le massif global du Petit Donon. Face à cela l'évolution climatique promet la forêt à de fortes mutations de son aspect, de ses essences et donc de son économie liée. D'autant plus que le versant Sud-Est du Petit Donon est majoritairement peuplé d'épicéas.

L'enjeu économique lié à l'exploitation du couvert forestier est bien réel. La poursuite de l'exploitation de la forêt de manière globale est nécessaire et face à l'évolution climatique et sanitaire locale, le classement potentiel du site, et ce malgré le périmètre, ne doit pas freiner cette activité économique.

**Le classement n'empêche pas** la gestion des crises sanitaires telles que celles liées aux scolytes, elles peuvent être traitées en urgence ou être intégrées au sein du document de gestion (aménagement forestier). Ces derniers, en cours ou futurs doivent être ré-approuvés dans le cas où ceux-ci seraient concernés par le périmètre de classement.



L'exploitation forestière nécessite une gestion attentive des crises sanitaire et parfois l'abattage de parcelles entières, bien que disgracieuses, ces coupes évitent à long terme le dépérissement généralisé de la forêt, une perte économique majeure et une érosion puissante du paysage forestière du massif des Donons. Le potentiel classement doit veiller à la considération de ces pratiques et de leur nécessité et ce pour tous les périmètres potentiels.

Source : T&P - FAP



## L'ECONOMIE TOURISTIQUE DU MASSIF DES DONONS

Les enjeux économiques liés au tourisme sont aussi réels. Si la thématique a été abordée précédemment avec un regard porté sur le Petit Donon, il faut considérer l'importance des enjeux économiques liés à l'attractivité du secteur.

Aujourd'hui, la majorité des structures d'accueil de touristes se situent sur la plateforme du Donon, cependant des activités sont proposées sur l'ensemble du massif comme montré dans le diagnostic de territoire avec des sentiers de randonnées estivaux comme hivernaux, ski de fond... Cependant si le tourisme vert est en pleine expansion et que cela se ressent sur l'augmentation de la fréquentation du Petit Donon et du Donon, il est envisageable que de nouveaux projets **d'hébergements supplémentaires** puissent voir le jour, que les activités de plein air se multiplient et avec eux les espaces de stationnements nécessaires à l'accueil du public. A titre d'exemple, devant la forte croissance de la fréquentation du secteur par les camping-cars, la commune de Grandfontaine prévoit déjà de dédier un espace équipé de bornes à l'accueil de ces véhicules.



L'économie touristique sur la plateforme du Donon est en plein essor, les aménagements pour l'accueil et les activités touristiques sont parfois de faibles qualités paysagères et architecturales.

Source : T&P - FAP

Si le classement ne doit pas être un frein à ces activités et à leur développement, il peut cependant se révéler être un outil intéressant **d'accompagnement des acteurs publics et privés dans leurs projets** éventuels et d'une recherche de qualités paysagères et architecturales supérieures. Cependant le classement demeure d'abord une mesure de protection et de reconnaissance d'un site, il n'a pas vocation à être un outil de projet d'aménagement.

De manière générale, le potentiel classement ne vise pas à restreindre les **volontés d'entreprendre mais peut s'accompagner d'aides précieuses** à la fois pour des projets individuels mais aussi, face aux enjeux forestiers et **touristiques globaux, et d'initier une réflexion commune et globale à l'échelle de l'ensemble du site**. Aussi, le périmètre choisi peut permettre l'élaboration d'un plan de gestion global du site.

## II. LES ENJEUX DU CLASSEMENT : DES PERIMETRES DIFFERENTS DONNANT DES SENS MULTIPLES AU CLASSEMENT



Vue sur le Donon depuis la nécropole exceptionnelle du Petit Donon  
Source T&P - FAP

## 1. LES ENJEUX DE VALORISATION DU SITE : ENTRE RECONNAISSANCE HISTORIQUE ET MISE EN COHERENCE TERRITORIALE

Les enjeux de territoire évoqués précédemment ne semblent pas concerner des périmètres potentiels en particulier, même si les enjeux économiques ne sont pas aussi nombreux en fonction de l'étendue du périmètre potentiel de classement car comprenant davantage de parcelles forestières et / ou support d'activités touristiques.

Cependant, avant d'opter pour un périmètre précis, il s'agit de comprendre le sens du classement.

### POURQUOI CLASSER LE PETIT DONON ?

Le diagnostic de territoire montre à quel point ce territoire peut être riche sous bien des aspects de son paysage. Cependant, c'est bien les critères historiques et pittoresques qui illustrent la singularité du lieu. Mais avant de se pencher sur ce qu'implique les périmètres potentiels en termes de sens pour le classement, il s'agit de rappeler la motivation première de cette démarche de valorisation du Petit Donon.

Le classement a pour objectif premier la **reconnaissance d'évènements historiques** majeurs relatifs à la Première Guerre Mondiale et au conflit qui a pu se dérouler sur ce massif stratégique des Donons.

La singularité du Petit Donon vis-à-vis **d'autres lieux de guerre déjà classés** ou reconnus comme remarquables réside cependant dans un acte en particulier : **LA GRAVURE DES STELES SUR LES VERSANTS DU PETIT DONON ET DU DONON.**

Cependant, si tout le monde s'accorde à dire que l'objet principal argumentant le classement au titre des sites porte bien sur les traces **de cet acte unique d'humanité**, on ne peut nier l'existence de celui-ci sans **accorder d'importance à la bataille du 20 et 21 août 1914** qui a permis cet acte d'humanité. De la même manière, on ne peut nier les qualités géographiques singulières du massif des Donons qui a placé ce lieu comme extrêmement **stratégique** pour les deux armées s'y étant affrontées. Parallèlement, le massif des Donons de manière plus large témoigne davantage que le secteur global de la bataille du 20 et 21 août 1914 puisqu'il abrite encore, comme vu dans le diagnostic de territoire, de nombreuses fortifications militaires encore aujourd'hui en très bon état et d'autres vestiges comme des tranchées.

AUSSI, SI LE CLASSEMENT AU TITRE DES SITES DU PETIT DONON A BIEN VOCATION A ETRE **UNE RECONNAISSANCE NATIONALE D'UN FAIT HISTORIQUE MAJEUR DE NOTRE SOCIETE**, CELUI-CI PORTE-IL SUR :

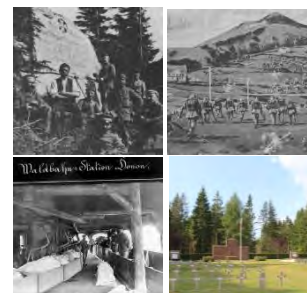
**L'acte d'humanité** lié aux stèles



**L'acte d'humanité et** son lien avec la bataille



Le massif des Donons comme témoin de la Grande Guerre (Englobant acte d'humanité, bataille, fortifications...)

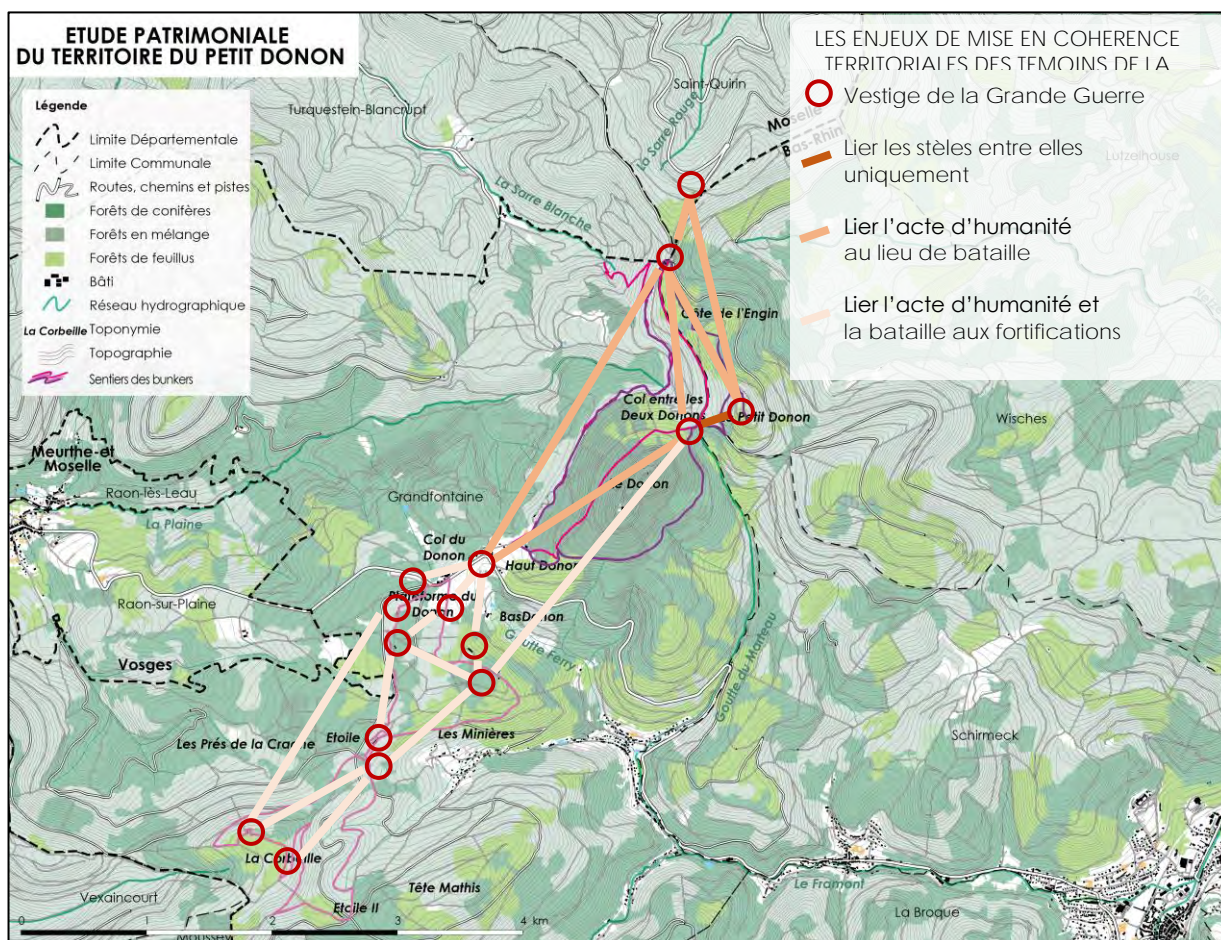


## LES ENJEUX DE MISE EN COHERENCE TERRITORIALE DU MASSIF DES DONONS

Le diagnostic de territoire démontre également aussi que l'ensemble des éléments témoignant de la Première Guerre Mondiale n'étaient pas systématiquement liés entre eux. En effet, la visite du territoire des Donons ne permet pas d'appréhender facilement la profondeur historique du lieu. Chaque élément semble fonctionner séparément. Le site des stèles est à l'écart. Il fait le lien avec la bataille par quelques panneaux mais n'explique pas vraiment l'aspect stratégique du massif des Donons. Les cimetières et nécropoles sont dispersés et ne semblent pas reliés à la bataille du 20 et 21 août 1914. Les 3 sentiers de randonnées des Casemates sont des boucles pédestres globales permettant bien d'appréhender l'aspect stratégique du lieu et le génie militaire.

Cependant, une fois encore ces lieux ne font pas lien avec la bataille du 20 et 21 août 1914 qui a précédé l'énorme fortification du massif des Donons, ni avec l'acte d'humanité de gravure des multiples stèles sur les versants des Donons orchestré par les officiers allemands. A moins de passer un temps important sur le secteur, le visiteur peut difficilement appréhender la profondeur historique et stratégique du lieu vis-à-vis de la Grande Guerre car même depuis le sommet du Donon, alors qu'une vue plongeante s'offre sur le Petit Donon et le site des stèles, rien n'indique son existence.

Un classement au titre des sites du Petit Donon peut être un moyen de résoudre cet enjeu de mise en cohérence territoriale de l'ensemble de ces éléments ou vestiges qui content, de différentes manières, l'histoire de la Grande Guerre.



Carte 2 : Les enjeux de mise en cohérence territoriales des témoins de la Grande Guerre - Source T&P - FAP

## 2. LES ENJEUX D'AMENUISEMENT DU SENS DES CRITERES HISTORIQUES ET PITTORESQUES

Le classement au titre des sites du Petit Donon et de son territoire est sans aucun doute un moyen de valoriser l'acte d'humanité de gravure des stèles et un moyen de mise en cohérence des différents vestiges de la Grande Guerre présents sur le secteur. Cependant, il n'en est pas moins important de rappeler que le classement au titre des sites est un outil de protection et de valorisation territoriale. En cela, le classement met en avant les critères par lesquels il se justifie. Les critères argumentant le classement au titre des sites pour le Petit Donon sont les critères historiques et pittoresques.

Or le diagnostic de territoire a largement mis en avant la richesse historique et pittoresque de l'ensemble du secteur. Ainsi, selon le périmètre choisi en fonction d'une volonté de valorisation et/ou de mise en cohérence territoriale, il existe bien un potentiel amenuisement du sens du classement. En quelques sortes, au regard de la richesse historique et pittoresque des lieux, plus le périmètre choisi serait grand, plus le sens du classement pourrait perdre de sa qualité ou de sa force vis-à-vis des critères pittoresque et historique.



**L'ENJEU D'AMENUISEMENT DU  
CRITERE PITTORESQUE**

Le diagnostic de territoire souligne la singularité du territoire du Petit Donon notamment vis-à-vis de ses caractéristiques pittoresques. Le territoire du Petit Donon possède de réelles affiliations au mouvement artistique du romantisme allemand. La silhouette des Donons, les grandes forêts montagnardes de conifères, le temple au sommet du Donon sont autant d'éléments qui rappellent le mouvement artistique du XVIII° et du XIX° siècle. Ce sentiment se renforce d'autant plus que le Donon figurait parmi les haltes pittoresques qu'il fallait voir selon le Touring Club de France au début du XX° siècle.

Cependant le diagnostic de territoire amène une nuance en ce qui concerne le lieu même du Petit Donon. Bien que proche du romantisme, **le secteur des stèles s'affilie davantage à la notion du sublime.** L'expression pittoresque du Petit Donon est suffisamment différente pour préciser au sein du mouvement romantique un volet de celui-ci.

C'est en cela qu'il existe un enjeu de la valeur accordée au critère pittoresque dans le cadre d'un classement. Le périmètre pressenti 1 ne comprenant que le secteur des stèles affirme un critère pittoresque affilié directement au sublime. Les périmètres pressentis 2 et 3, comprenant alors inévitablement le Donon, et une plus large part du massif, affirment un critère pittoresque proche du romantisme allemand de manière générale, sans nier pour autant le sublime du secteur des stèles.

Le choix du périmètre change alors le sens donné au critère et donc au classement. La singularité de l'aspect pittoresque du lieu est réelle et sincère mais le sens n'est pas exactement le même sur l'ensemble du territoire du Petit Donon et sur le secteur des stèles, mais peuvent être complémentaires. Cette nuance n'est pas fondamentale et ne participe en aucun cas à un quelconque aménagement du sens du critère pittoresque.



## L'ENJEU D'AMENUISEMENT DU CRITERE HISTORIQUE

Pour le critère historique, le choix du périmètre influence plus le sens du classement. Il a été évoqué précédemment que le classement avait pour **objectif la valorisation de l'acte d'humanité de gravure des stèles** et potentiellement de ses liens avec la bataille du 20 et 21 août 1914 et/ou avec **l'aspect stratégique de la géographie** du massif des Donons et de ses fortifications. Déjà ici le sens du classement vis-à-vis du critère historique n'est pas le même selon le périmètre choisi.

Le périmètre 1 met l'accent sur **l'acte d'humanité** de gravure des stèles comme événement historique majeur à lui seul.

Le second périmètre met au même niveau comme argumentaire au critère historique **l'acte d'humanité** ainsi que la bataille l'ayant précédé. Ces deux événements sont alors considérés comme équivalents. Pourtant la gravure des stèles relève bien **d'un geste d'humanité**, là où la bataille relève **d'un choix** de stratégie militaire, de bestialité et de barbarie. Le périmètre 2 inclue aussi la **nécropole française d'après-guerre**, créée en 1920, qui sépara les corps des soldats français et allemands de le leur nécropole commune du Petit Donon.

Le troisième périmètre met quant à lui sur le même plan **l'acte d'humanité**, la bataille l'ayant précédé mais aussi la préparation à **d'autres batailles** (fortifications militaires) et donc à d'autres actes potentiels d'inhumanités. Il inclue aussi le travail de mémoire par l'inclusion de la nécropole militaire française présente sur la plateforme du Donon qui sépara allemands et français. Or cette nécropole joue aussi un rôle de mémoire pour la Seconde Guerre Mondiale (24 soldats français morts en 39-45 y sont aussi enterrés). Cette dernière possibilité semble plus confuse et complexifie beaucoup la lecture du sens ou l'esprit du classement.

PERIMETRE 1



L'ACTE D'HUMANITE

PERIMETRE 2



L'ACTE D'HUMANITE



LA BATAILLE

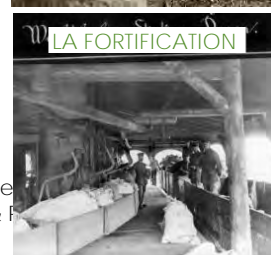
PERIMETRE 3



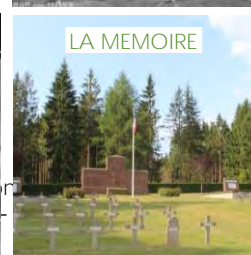
L'ACTE D'HUMANITE



LA BATAILLE



LA FORTIFICATION



LA MEMOIRE



Le classement au titre des sites est, au-delà d'un outil certain de valorisation et de reconnaissance dans le cas du territoire du Petit Donon de qualités historiques et pittoresques, une protection territorialisée. En cela, le périmètre de classement **comprend l'ensemble des éléments** présents au sein de cette délimitation. Les périmètres 2 et 3 comprennent alors le Donon en leur sein. Or, le diagnostic de territoire rappelle que le Donon abrite, avant même les prémices de la Première Guerre Mondiale, une profondeur historique forte. L'histoire longue du Donon et ses liens à des époques anciennes comme le néolithique et surtout la période celte ne pourrait être effacée derrière les événements de la Grande Guerre. C'est d'ailleurs en cela que le Temple du Donon puis la partie sommitale du mont avaient été classés au titre des Monuments Historiques en 1898 et en 1934.

**C'est ici que résident les enjeux d'amenuisement du sens du classement** par une complexification du critère historique. Les périmètres 2 et 3 incluent inévitablement l'histoire longue du Donon et ajoutent une couche supplémentaire à **l'histoire des lieux**. Cet empilement d'évènements historiques d'envergure rend l'histoire du Petit Donon complexe et participe à amenuiser la force et la valeur de l'acte d'humanité seul de gravure des stèles. De plus, ces périmètres plus larges tendent à diluer l'acte d'humanité notamment à travers le fait de l'inclusion de la nécropole française. Cette même nécropole post-guerre où l'on a séparé les soldats selon leur nationalité, là où les stèles du Petit Donon visaient à conserver l'authenticité de l'acte d'humanité même en plein conflit.

## LE SENS DU CRITERE HISTORIQUE

PERIMETRE 1 = **Acte d'humanité**

OU

PERIMETRE 2 = **Acte d'humanité**

- + Bataille
- + Histoire longue du Donon
- + Mémoire de la Guerre

OU

PERIMETRE 3 = **Acte d'humanité**

- + Bataille
- + Fortifications militaires
- + Mémoire de la Guerre
- + Histoire longue du Donon

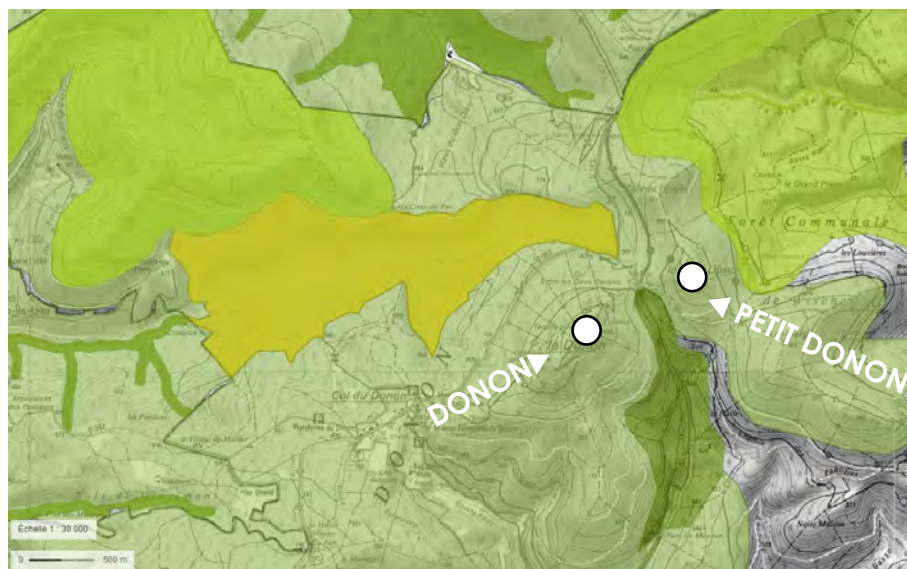


### 3. LES ENJEUX LIES A LA REGLEMENTATION

Au regard des différents enjeux notamment territoriaux évoqués précédemment, il semble nécessaire d'évoquer les enjeux liés à la réglementation en site classé.

#### LE CUMUL DES PERIMETRES REGLEMENTAIRES

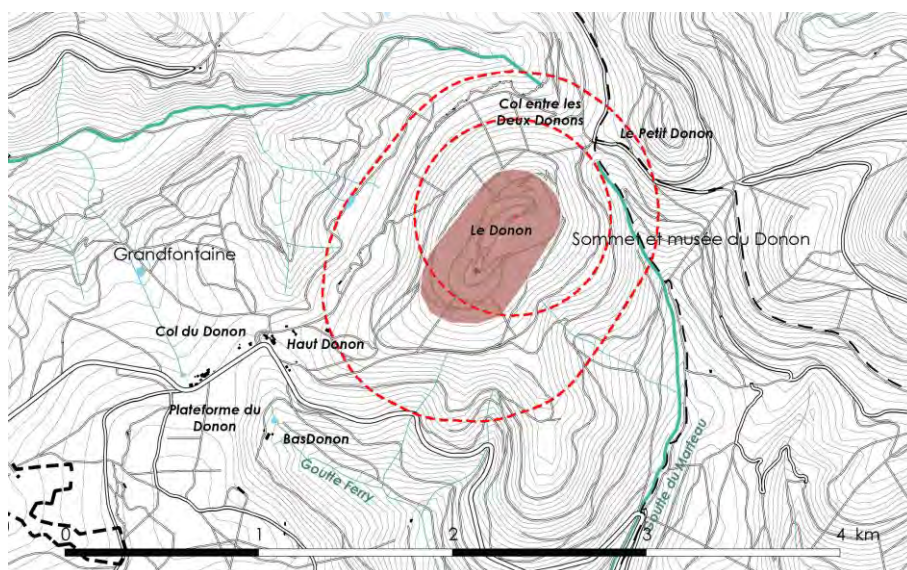
C'est l'une des premières constatations possibles. Le diagnostic de territoire rappelle l'existence sur le massif des différents outils de gestion Natura 2000 et inventaire ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique I & II). Le Temple du Donon est classé Monument Historique depuis le 6 décembre 1898, il est accompagné d'un périmètre de protection de ses abords de 500 m qui se poursuit environ jusqu'au col entre les deux Donons. La partie sommitale du Donon est aussi classée aux Monuments Historiques et bénéficie aussi d'un périmètre de protection de 500 m couvrant alors une portion du versant Ouest du Petit Donon. Le cumul des **périmètres de protection ou d'outil de gestion territorial n'est pas à proprement parler un réel enjeu** hormis le potentiel **risque d'une perte de lisibilité** des différentes protections et démarches de la part des acteurs locaux.



Carte 3 : Les périmètres d'inventaire et de gestion de la biodiversité

Source : aeoportail.aouv.fr

- Natura 2000 – Directive oiseaux – ZPS
- Natura 2000 – Directive habitats - ZSC
- ZNIEFF de type I
- ZNIEFF de type II



Carte 4 : Les Monuments Historiques du Donon.

En rouge les éléments classés au titre des Monuments Historiques, les pointillés représentent le périmètre de 500m de protection.

## LES EFFETS DU CLASSEMENT

La réglementation appliquée en site classé est forte, aussi, à la vue des enjeux de territoire présents localement, celle-ci peut être perçue comme un atout ou comme une contrainte. Pour les enjeux liés au dynamisme touristique, **la demande obligatoire d'autorisations spéciales de travaux** garantit la préservation des qualités paysagères du site du Petit Donon. Grâce à la veille des services de l'Etat et à la sensibilité des élus, **le col d'entre les deux Donons** et le Petit Donon ne pourront que difficilement devenir un haut lieu touristique ne respectant pas la sobriété intrinsèque du site.

Pour ce qui est des enjeux économiques liés l'activité sylvicole, les demandes d'autorisations spéciales de travaux peuvent apparaître comme un frein par les exploitants forestiers. Notamment vis-à-vis des coupes sanitaires. Cependant, dans le cadre d'un site classé, les Aménagements Forestiers des forêts publiques doivent être approuvés au regard du site classé, et ceux-ci, peuvent indiquer la possibilité de coupe à blanc pour raisons sanitaires mais ne peuvent en revanche pas prévoir la création de pistes de débardage ou forestières sans demandes d'autorisation spéciale.

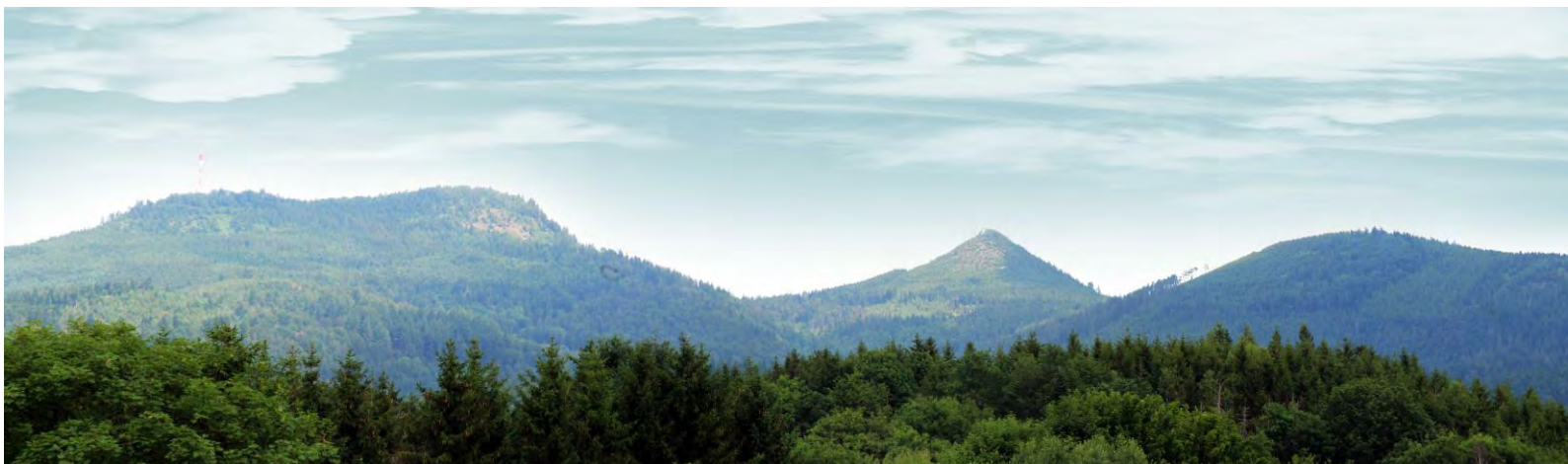
Les enjeux économiques liés au tourisme et à d'éventuels travaux supplémentaires peuvent **bénéficier de conseils et d'assistance pour tous projets au sein du site classé**. Ainsi, les acteurs économiques locaux mais aussi privés peuvent **bénéficier de l'accompagnement des services de l'Etat** représentés par l'Inspecteur des sites, l'Architecte des bâtiments de France ou encore les Paysagiste et Architecte Conseil de l'Etat.

Enfin, les sites classés sont souvent accompagnés d'un document de gestion. Celui-ci, toujours élaboré en concertation avec les acteurs locaux est un outil permettant de viser des objectifs communs de gestion du site tout en garantissant un réel objectif de qualité paysagère. Cet outil, dans le cas du Petit Donon pourrait permettre d'affirmer des orientations de gestion partagées entre les collectivités locales et des recommandations à court, moyen et long terme pour le site. Par exemple, cet outil pourrait aider à déterminer quelle gestion serait à conduire pour le secteur proche immédiat des stèles, quelle scénarisation est souhaitable, de penser l'accessibilité au site sans le dénaturer... Aussi, relié aux trois périmètres potentiels, on peut supposer que plus le périmètre est élargi plus la réflexion de gestion pourra être globale. Elle nécessitera cependant des gradients d'actions de préservation à la vue de l'hétérogénéité croissante des espaces au fur-et-à-mesure que le périmètre est élargi.





# SYNTHESE DES ENJEUX



## LES ENJEUX DE TERRITOIRE

Les enjeux de territoire ne sont pas nombreux et relèvent davantage d'une réflexion sur la gestion du site en lui-même. Que ce soit sous l'angle de l'attractivité touristique ou de la dynamique forestière, ces enjeux posent de nombreuses questions notamment quant aux qualités paysagères actuelles du site du Petit Donon et de son territoire élargit.

Les enjeux liés au tourisme sont largement liés à une expansion forte du tourisme vert localement. Celui-ci promet au secteur du Petit Donon une attractivité **croissante et donc de potentiels aménagements liés à l'accueil de touristes** allant de l'hébergement, aux loisirs et aux aires de stationnement. Vis-à-vis du secteur des stèles du Petit Donon, une trop forte fréquentation du lieu pourrait avoir des effets néfastes sur la qualité paysagère du lieu. Des cheminements trop larges, trop parcourus dégraderaient largement l'expérience difficile mais essentielle de l'ascension du Petit Donon et pourraient même, s'ils étaient trop fréquentés, accentuer les **phénomènes d'érosion** d'ores-et-déjà existants et faisant parfois même dévaler la pente à certaines stèles de la nécropole.

Sur le versant aujourd'hui chaotique du Petit Donon, où se situent les stèles, la forêt tend à recouvrir le versant et donc à éroder la qualité du site. En grandissant, le couvert végétal risque de masquer la vue sur le grand paysage et de diminuer le caractère décharné du lieu, influençant alors beaucoup le caractère pittoresque proche du sublime du site.

Si ces enjeux sont importants vis-à-vis de la préservation du site historique du Petit Donon, il ne faut pas nier les enjeux économiques pouvant exister vis-à-vis des activités touristiques et sylvicoles du territoire. En effet, celles-ci sont importantes à l'échelle de la Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche et du Petit Donon aussi bien en termes de fréquentation qu'en termes de gestion des paysages forestiers. Le classement potentiel du Petit Donon doit prendre en considération ces enjeux économiques sans pour autant compromettre la préservation du bien patrimonial.

## LES ENJEUX DU CLASSEMENT

Les enjeux du classement diffèrent des enjeux de territoire qui eux garantissent le côté physique et visible du paysage. Les enjeux du classement, eux, **s'attardent à la représentation sociale que l'on peut se faire** du paysage du Petit Donon et du sens que souhaite prendre son classement.

Il existe un enjeu extrêmement fort de reconnaissance de la nécropole du Petit Donon comme un lieu exceptionnellement singulier et unique. Le classement au titre **des sites** est bien l'outil de valorisation le plus adéquat à la reconnaissance patrimoniale de ce paysage mémoire de la Grande Guerre, mémoire de l'humanité même dans les plus sombres périodes de l'histoire.

Cependant le choix du périmètre fait émerger un certain nombre d'enjeux quant au potentiel amenuisement du sens du classement, de son esprit. Car si ce sont bien les caractères pittoresques et historiques des lieux qui argumentent la capacité du site à porter un classement, le choix du périmètre peut faire changer le sens de celui-ci. Il s'agit donc de comprendre que si le périmètre 1 suggère un classement pour le sublime du lieu vis-à-vis du critère pittoresque, les périmètres 2 & 3, eux, suggèrent des affiliations au romantisme allemand, sans pour autant nier l'aspect sublime de la nécropole du Petit Donon.

De la même manière, pour le critère historique, les périmètres suggèrent des sens différents. Le **périmètre 1 affirme l'acte d'humanité** retranscrit dans le paysage immédiat des stèles comme un acte historique majeur bien qu'il soit isolé. Le second périmètre propose la reconnaissance de l'**acte d'humanité** de gravure des stèles et de la bataille l'ayant précédé. Cependant, ce périmètre élargit, comprenant le lieu de bataille, comprend aussi le Donon et **ne peut alors nier l'histoire** longue du Donon liée notamment à l'occupation celte.

Le troisième périmètre ne peut nier non plus **l'histoire longue** du Donon en proposant de **relier les stèles, à la bataille et à l'aspect** géographique stratégique du massif des Donons dans son ensemble avec les lignes de fortifications allemandes ayant suivi l'affrontement du 20 et 21 août 1914. Ce dernier périmètre, plus encore que le second présenté précédemment, impose une complexité réelle au sens du classement. En mettant sur un pied d'égalité l'acte de mémoire par la gravure des stèles, la bataille, les fortifications militaires, la nécropole nationale mémoire de la guerre mais aussi l'histoire longue du Donon, il semble que ces derniers périmètres complexifient et alourdissent grandement le sens souhaité au classement : celui de la reconnaissance **d'un acte d'humanité unique.**



## LES ENJEUX LIÉS À LA RÉGLEMENTATION

Enfin, la réglementation liée au site classé semble apporter quelques réponses ou aides à la décision quant au périmètre à choisir. D'une part, la réglementation en site classé est forte, mais elle permet **l'exigence d'une qualité** paysagère et architecturale réelle, en adéquation avec la qualité du site. D'autre part, elle permet la **mise en place d'un outil de gestion** pouvant permettre d'établir une vision commune et partagée de la bonne gestion du site du Petit Donon.

## VERS UNE CONCORDANCE DU PÉRIMÈTRE DE CLASSEMENT, DE SON SENS ET DE SA GESTION FUTURE

Les périmètres 2 & 3 sont larges et tendent à amoindrir le sens du classement vis-à-vis du critère historique car ils prennent en compte **l'histoire longue du Donon et d'autres** événements de la Grande Guerre moins glorieux que la gravure des stèles. Le périmètre 1, proche des stèles affirme sa capacité à soutenir seul le classement au titre des sites **car il représente l'acte d'humanité de la gravure des stèles** mais aussi la portion du champ de bataille la plus meurtrière. Dans un même temps, si le classement s'opère, un document de gestion commun serait certainement envisagé notamment vis-à-vis de la nécessaire gestion du secteur des stèles. Malgré tout, les périmètres 2 & 3 seraient cependant utiles pour leur capacité future à permettre une réflexion globale du territoire du Petit Donon. Le périmètre 1 quant à lui, se réduit à l'unique emplacement des stèles. Si celui-ci permet **l'élaboration d'une gestion attentive de la forêt**, il **n'est pas suffisamment** large pour permettre une gestion de la potentielle pression touristique.

Il semble donc qu'une dernière proposition de périmètre soit à imaginer. Celui-ci porterait le sens principal du classement vis-à-vis de la reconnaissance de l'acte d'humanité et de la portion du champ de bataille la plus meurtrière comme le périmètre 1. Dans un même temps, ce périmètre inclurait une portion du territoire **suffisamment large permettant d'observer** une vigilance face aux enjeux de pression touristique et donc de gérer l'accessibilité au site et d'élaborer une gestion attentive dans le respect de l'intimité du site.





# BIBLIOGRAPHIE

Linckenheld Émile. Une frontière romaine étudiée sur le terrain. Les limites de la BELGICA et de la GERMANIA en Lorraine.  
In: REVUE DES ÉTUDES ANCIENNES. Tome 34, 1932, n°3. pp. 265-287.

Touring club de France - À la France : sites et monuments. La Lorraine (Territoire de Belfort, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Vosges) / [notices de Onésime Reclus] - 1900-1906

Jean-Baptiste-Prosper JOLLOIS – Mémoire sur les antiquités du Donon – 1828 - BNF

Jean Roubier - Vosges. Aquarelles de Nicolas Markovitch. - 1942

M. Jollois - Mémoire sur les antiquités du Donon – 1828

PETRY François, *Le donon : bilan des observations et recherches archéologiques*, Saisons d'Alsace, n°63 - 1977

11e régiment du génie, historique des compagnies 21/3 et 21/4, campagne 1914-1918 : compagnies de Corps du 21e C.A [corps d'armée] - 1923

Jean Petithuguenin - La barrière des Vosges - 1918

Pierre Foncin – La deuxième année de géographie - 1888

District de la vallée de la Bruche - Etude paysagère de la vallée de la Bruche – Tome 1 & 2 – Diagnostic – 1992

District de la vallée de la Bruche - **Projet paysager et programme d'actions pour la vallée de la Bruche dans sa partie aval** – Rappel du diagnostic et propositions pour la gestion des paysages –Mai 1995

Jean-Sébastien LAUMOND & Régis AMBRROISE - Le design territorial – Un concept adapté au travail des collectivités territoriales ? — 2018

Yves GORGEU – *Mettre l'humain au cœur de paysages : l'exemple de la vallée de la Bruche* –2018

Agronomie environnement & sociétés – Les ateliers Terrain, Pour une démarche participative en agronomie clinique – Vol n° 7 – Num 2 – Décembre 2017

Inventaire forestier national – Bas-Rhin – III° inventaire 2002

ADEUS – Référentiel paysager du Bas-Rhin – Décembre 2013

JL CABRIT & Dominique MICHEL – Projet de classement des sites funéraires de la guerre 1914 – 1918 – juin 2017

Les chemins de la Mémoires – Paysages en guerre – Paysages de guerre – Numéro Hors série –Novembre 2018

Ministère de l'environnement de l'énergie et de la mer - Natura 2000 - FR4211814 - Crêtes du Donon-Schneeberg, Bas-Rhin – 2019

Ministère de l'environnement de l'énergie et de la mer - Natura 2000 - FR4201801 - Massif du Donon, du Schneeberg et du Grossmann – 2019

Ministère de l'environnement de l'énergie et de la mer - Cours et prairies humides de la Bruche et de ses affluents de Saâles à Schirmeck (Identifiant national : 420030402)

Ministère de l'environnement de l'énergie et de la mer - Mines à Grand-Fontaine (Identifiant national : 420030464)

Ministère de l'environnement de l'énergie et de la mer - VALLEE DE LA SARRE BLANCHE DE TURQUESTEIN-BLANCRUPT A NIDERHOFF (Identifiant national : 410006939)

Ministère de l'environnement de l'énergie et de la mer - LA PLAINE DE LA SOURCE A LA TROUCHE A RAON-L'ETAPE (Identifiant national : 410030396)

Ministère de l'environnement de l'énergie et de la mer - Forêts de montagne des Vosges moyennes du massif du Donon au Schneeberg (Identifiant national : 420007219)

Sites internet :

[wishes-hersbach.fr/](http://wishes-hersbach.fr/)

[grandfontaine.fr/](http://grandfontaine.fr/)

[ville-schirmeck.fr/](http://ville-schirmeck.fr/)

[valleedelabruche.fr](http://valleedelabruche.fr)

[institut-iliade.com/a-la-recherche-des-dieux-celtes-du-donon/](http://institut-iliade.com/a-la-recherche-des-dieux-celtes-du-donon/)

[inventaire-forestier.ign.fr](http://inventaire-forestier.ign.fr)

[gallica.bnf.fr](http://gallica.bnf.fr)

[le-souvenir-francais.fr/](http://le-souvenir-francais.fr/)

[paysages-et-sites-de-memoire.fr](http://paysages-et-sites-de-memoire.fr)

[paysages-et-sites-de-memoire.fr/wp-content/uploads/2017/04/Fiche\\_BR01.pdf](http://paysages-et-sites-de-memoire.fr/wp-content/uploads/2017/04/Fiche_BR01.pdf)

[paysages.alsace.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?rubrique12](http://paysages.alsace.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?rubrique12)

[ieux-insolites.fr/cicatrice/14-18/donon/donon.htm](http://ieux-insolites.fr/cicatrice/14-18/donon/donon.htm)

[paysages-et-sites-de-memoire.fr/site/le-donon](http://paysages-et-sites-de-memoire.fr/site/le-donon)

[delcampe.net](http://delcampe.net)

[geoportail.gouv.fr](http://geoportail.gouv.fr)

[monumentum.fr/sommet-musee-donon-pa00084719.html](http://monumentum.fr/sommet-musee-donon-pa00084719.html)

[culture.gouv.fr/public/mistral/mdp\\_fr?ACTION=RETOUR&USRNAME=nobody&USRPWD=4%24%2534P](http://culture.gouv.fr/public/mistral/mdp_fr?ACTION=RETOUR&USRNAME=nobody&USRPWD=4%24%2534P) ,

[culture.gouv.fr/culture/inventai/patrimoine](http://culture.gouv.fr/culture/inventai/patrimoine)

[persee.fr](http://persee.fr)



Etude patrimoniale du territoire du Petit Donon  
Phase 2 – Enjeux de territoire – Septembre 2019  
Territoires & Paysages // Fabriques AP  
DREAL Grand-Est